

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

## TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

LIMOGES MÉTROPOLITAINES  
---  
ARRÊTÉ  
Le **Président de Limoges Métropole**  
du 22 octobre 2024  
Arrêté portant ouverture  
d'une enquête publique  
préalable à la modification  
n°8 du Plan local  
d'urbanisme de Limoges.  
N° 25760


**La Préfecture de Limoges Métropole**  
Vu le Code général des collectivités territoriales,  
Vu le Code de l'aménagement et notamment ses  
articles L123 et L124 et notamment  
L123-46,  
Vu le Code de l'urbanisme, notamment l'article  
L123-46,  
Vu le Code des relations entre le public et  
l'administration en particulier son article L. 323-2,  
Vu la délibération du Conseil communautaire de  
Limoges Métropole en date du 22 mai 2024 concernant la  
modification n°8 du Plan local d'urbanisme (PLU) de  
Limoges,  
Vu la décision de Monsieur le Président du  
Tribunal administratif de Limoges en date du 26 août 2024,  
émanant de M. Bernard DELACQ, en qualité de commissaire  
enquêteur.  
**CONSIDÉRANT** la nécessité de soumettre la  
enquête publique à la procédure de modification n°8 du PLU  
de Limoges.

**ARRÊTE**  
**ARTICLE 1 :** Il y a lieu conformément à l'article L123-46 du Code de l'urbanisme, de  
procéder à l'enquête publique relative à la modification n°8 du Plan local d'urbanisme de la  
commune de Limoges. Cette enquête ouverte à tout public sera tenue de la ville  
centre EURJ en une zone Naturelle Urbaine (ZNU) sur le secteur de la Font  
Blanc.  
L'enquête publique sera ouverte du lundi 4 novembre 2024 à partir de 9h00 au  
mercredi 20 novembre 2024 à 16h00 heures soit pendant 17 jours consécutifs, au siège de  
Limoges Métropole, situé au 29 rue Bernard Palissy, 87000 Limoges, et sera désigné comme  
siège de l'enquête publique.  
**ARTICLE 2 :** Le dossier relatif à l'enquête présentée à l'article 1 sera tenu à la  
disposition du public pendant 17 jours consécutifs du lundi 4 novembre 2024 à partir de  
9h00 au mercredi 20 novembre 2024 jusqu'à 16h00 aux dates et aux lieux mentionnés.  
Dans les locaux de la Direction de l'urbanisme et immobilière de la mairie de  
Limoges, situés au **33 avenue Baudin, 87000 Limoges**, pendant les jours et  
heures d'ouverture des horaires au public, soit du lundi au vendredi de 9h00 à  
12h30 et de 13h30 à 17h00.  
Au siège de Limoges Métropole, situé au **29 rue Bernard Palissy, 87000 Limoges**,  
pendant les jours et heures d'ouverture des horaires au public, soit du lundi au  
vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.  
Ce dossier sera également consultable sur le site internet de la commune de  
Limoges : [www.limoges.fr](http://www.limoges.fr), et sur le site internet de Limoges Métropole  
[www.limoges-metropole.fr](http://www.limoges-metropole.fr), ainsi qu'enquête publique.fr.

## ARRÊTÉ

# Arrêté portant ouverture d'une enquête publique préalable à la modification n°8 du Plan local d'urbanisme de Limoges

1 DOCUMENT - Publié le 11 Octobre 2024

 **25760.pdf**  
(.pdf, 193,7 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**